



ALPES PROVENCE

## Le Crédit Agricole Alpes Provence au 30 juin 2011

- Une activité commerciale soutenue par le financement de l'habitat
- Des résultats financiers semestriels solides

### L'activité commerciale soutenue par le financement de l'habitat

En M€	30/06/10	30/06/11	% EVOL.
Encours de collecte	15 299	15 549	+1,6%
Encours de crédit	10 892	11 145	+2,3%

L'activité crédits poursuit son développement porté par le financement de l'habitat : avec un volume de réalisations en progression de plus de 25% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2010, les encours de crédits habitat augmentent de +5,3% sur 12 mois. Globalement la production de crédits s'élève à 944 Millions d'Euros pour le 1<sup>er</sup> semestre 2011 et témoigne de l'engagement de la Caisse Régionale dans le soutien à tous les acteurs de l'économie régionale.

Dans le même temps, l'évolution de la collecte reste plus modérée avec des encours qui affichent une progression de +1,6 % : la dynamique de l'activité collecte livrets et assurance vie se confirme, tandis que l'encours de valeurs mobilières se trouve pénalisé par la volatilité des marchés boursiers.

### Des résultats financiers solides

Au 30 juin 2011	M€	Évolution sur un an
<b>RESULTATS CONSOLIDES (normes IFRS)</b>		
Produit Net Bancaire	266,4	+18,3%
Charges de fonctionnement	113,3	+3,4%
Résultat Brut d'exploitation	153,1	+32,5%
Résultat Net Consolidé	52,8	-9,4%
<b>RESULTAT NET SOCIAL</b>	<b>48,8</b>	<b>+2,8%</b>

Le Produit Net Bancaire consolidé du Crédit Agricole Alpes Provence s'établit à 266,4 Millions d'Euros pour le 1<sup>er</sup> semestre 2011, en progression de +18,3%.

Cette forte évolution est soutenue par la marge d'intermédiation qui continue à bénéficier d'une gestion active du refinancement et par une contribution positive du PNB issu du compartiment fonds propres.

Au cours du second trimestre 2011, la Caisse Régionale a dénoué un litige sur une ligne de refinancement qui s'est traduit par un impact favorable dans les comptes en matière de PNB d'intermédiation, alors que l'indemnité de transaction versée, couverte en partie par des provisions pour litige et pour risques bancaires généraux a impacté le coût du risque. Néanmoins, l'impact de la sortie de ce litige est peu significatif sur le résultat au 30 Juin 2011 et permettra, en outre, à la Caisse régionale de réduire sensiblement son coût de refinancement sur les 6 prochains mois et les années à venir.

Dans un contexte d'augmentation des coûts informatiques (projet NICE) et des taxes bancaires, les charges de fonctionnement restent maîtrisées; elles progressent de +3,4%.

En conséquence, le Résultat Brut d'exploitation s'affiche en nette amélioration: +32,5% par rapport à Juin 2010.

Hors impact litige, le coût du risque crédit poursuit sa baisse par rapport aux années précédentes. Le taux de créances douteuses et litigieuses se stabilise à 3,23 % des encours, avec un taux de couverture global de 71,4%.

Le Résultat Net Social atteint 48,8 Millions d'euros en augmentation de 2,8%, alors que le Résultat Net Consolidé (normes IFRS) s'élève à 52,8 Millions d'Euros et recule de 9,4% après prise en compte des retraitements fiscaux (impôt différé d'actif).

### Le certificat coopératif d'investissement (CCI)

Le 11 avril dernier, la Caisse Régionale a versé un dividende de 2,64 euros net par titre, ce qui représente un rendement de 4,57% sur la base du cours moyen 2010 (soit 57,74 €).

### Perspectives

Conformément aux axes de développement affirmés dans le cadre de son projet d'entreprise « CAAP 2015 », la Caisse Régionale Alpes Provence entend renforcer la qualité de la relation avec ses 680 000 clients. La centralisation de ses fonctions support dans son nouveau siège administratif désormais opérationnel et la poursuite du déploiement de son dispositif commercial contribueront à proposer plus de compétences en proximité pour renforcer le développement commercial.